

### FICHE 3

#### FICHE TECHNIQUE : **FILIERE GESTION PUBLIQUE** RÉGULARISATION DE LA PÉRIODE DITE « CONTEMPORAINE »

Il est rappelé que :

- les bureaux de gestion RH1C et RH2A mettent à jour les éléments de carrière dans AGORA gestion ;
- les éléments de carrière saisis dans AGORA gestion sont ensuite transférés par l'interface dans GAP/GAT.

Dès lors, **les services RH n'ont aucune intervention à opérer dans GAP.**

Par ailleurs, il est également rappelé que :

- les régularisations sur les rémunérations des agents éligibles au dispositif ZUS portent sur l'ensemble de la rémunération : traitement indiciaire et régime indemnitaire ;
- les régularisations relatives à la période dite « contemporaine » ne portent que sur la dernière situation administrative lorsque celle-ci est modifiée.

Par suite, les régularisations dans GAT sont effectuées selon un mode opératoire automatisé pour l'ensemble de la rémunération.

Après vérification de la pertinence des mouvements proposés dans GAT, tant en rémunération principale qu'en traitement indemnitaire, les services RH valident les mouvements dans VALI dans les conditions habituelles.